

Sujet : [INTERNET] réarmement barrage de Buxeuil-Descartes

De : Jean Louis Camus <j-l.camus@sdei36.com>

Date : 17/12/2020 17:06

Pour : "pref-ep-loisurleau@indre-et-loire.gouv.fr" <pref-ep-loisurleau@indre-et-loire.gouv.fr>

Copie à : Stéphanie Presteau <s.presteau@sdei36.com>, Sébastien Toussaint <s.toussaint@sdei36.com>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis Président du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre, qui en plus d'assurer ses missions d'AODE et de service public sur son territoire est également actionnaire minoritaire de la SEM EnerCentre-Val de Loire qui est partenaire de ce projet.

Avec le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre, nous sommes investis sur le territoire dans des projets d'énergies renouvelables et nous soutenons les projets de transition écologique et énergétique.

Je souhaite apporter mon soutien au projet de réhabilitation du barrage de Descartes pour plusieurs raisons :

- La Creuse est une rivière depuis longtemps exploitée au niveau hydro-électrique. Avec notamment 3 ouvrages d'importance dans notre département : la roche au Moine, la roche Bat l'Aigle et surtout le barrage d'Eguzon, qui fut à l'époque de sa construction le plus grand barrage d'Europe et le point de départ de l'électrification dans l'Indre, il joue encore aujourd'hui un rôle crucial dans le réseau électrique du département.
La réhabilitation du barrage de Descartes, dernier ouvrage sur la Creuse avant la confluence avec la Vienne permet de continuer à exploiter son potentiel hydro-électrique.
Les débits de la Creuse sont connus donc depuis de nombreuses années (presque 100 ans pour Eguzon), c'est donc d'une énergie renouvelable, fiable, connu et prédictible dont il est question ici.
- La technologie VLH employée, développée par MJ2 (entreprise Française), bien que résolument moderne car exploitant de manière inédite les très basses chutes reste à la fois simple (turbine Kaplan à 8 pales réglables et génératrice à entraînement direct, ce qui assure sa fiabilité et de bons rendements), compact (très peu de génie civil donc économiquement intéressante) et ichtyophile pour un impact sur la faune aquatique et l'environnement limité au maximum.
- Ce projet de réhabilitation du barrage de Descartes permet la mise en conformité de l'ouvrage pour la continuité écologique avec l'amélioration de la passe à poisson et la remise en état d'une installation hors service depuis presque 60 ans (1961) dont la retenue d'eau existe toujours ; tout cela financé par la production électrique.

Je soutiens donc ce projet, codéveloppé par HydroCop, expert français de l'hydroélectricité et la SEM EnerCentre-Val de Loire, représentant les acteurs publics du territoire.

Vous souhaitant bonne réception, recevez, Monsieur le commissaire enquêteur, mes sincères salutations.

Jean-Louis CAMUS

Président

Tél : 02.54.61.59.59



Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre

Centre Colbert - Bâtiment G
2 Place des Cigarières - CS60218
36004 CHATEAUROUX CEDEX

<http://www.sdei36.com>